

LE BULLETIN DE
VOTRE COMMUNE

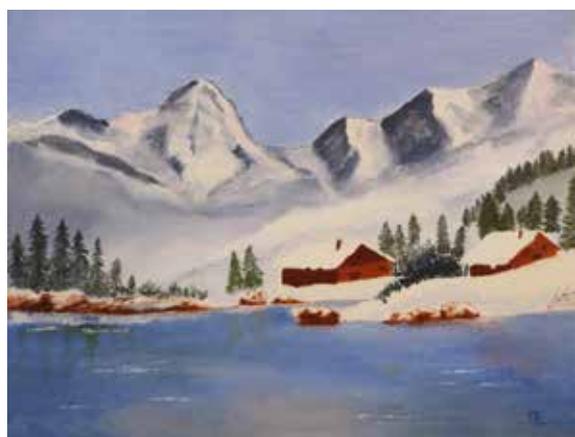
FRÉTERIVE

MARS 2024



BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE FRÉTERIVE - MARS 2024



Malou, Bernard et Lise





Eve BUEVOZ
Maire de Fréterive

Mettons de côté ce contexte difficile et souvent usant pour vous transmettre par l'intermédiaire de ce nouveau bulletin riche de 4 pages supplémentaires, de la bonne humeur, de la légèreté et de l'optimisme.

L'équipe municipale et ses agents communaux restent motivés et s'activent à rendre votre cadre de vie le plus agréable possible. En 2023 les réalisations, les actions furent encore nombreuses. L'année a débuté par la rénovation énergétique d'un bâtiment patrimonial de la commune : « La Fruitière ».

Connaissez-vous son histoire ? Notre passionné de patrimoine fait revivre la genèse de cette coopérative et vous raconte les animations d'autrefois : le carnaval, les cavalcades et autres libeaux à Fréterive.

Nos écoliers ont la chance d'être encadrés par une équipe pédagogique remarquable. Un retour sur une belle année déroulée par notre nouveau directeur. Nous vous présentons également la nouvelle équipe périscolaire qui a accueilli en septembre dernier 2 nouveaux agents résidant sur la commune.

Le bien vivre ensemble à Fréterive est un objectif qui anime le quotidien de toute l'équipe.

L'acceptation de notre dossier dans le cadre de deux demandes de subventions pour la mise en valeur et l'aménagement du marais de la Palle, va nous permettre de continuer un projet qui nous tenait à cœur et qui sera financé à 80% par nos partenaires. Une installation de pontons complémentaires qui offriront à tous une promenade confortable à pratiquer en toutes saisons.

Elles aussi, œuvrent pour le bien vivre ensemble : ce sont nos associations et nous les remercions. Nous souhaitons particulièrement un beau succès au tout nouveau café associatif : le Caf' Fret.

Bonne nouvelle ! En 2024, nous avons prévu de réhabiliter l'ancien local des pompiers sous la mairie pour en faire un tiers lieu. Véritable lieu de vie ouvert à tous qui permettra de renforcer les liens, la solidarité et le partage entre les habitants.

Des valeurs que l'on apprend au CMJ ! Bienvenue à la 3^{ème} équipe toujours aussi dynamique et attachante. C'est un vrai bonheur de les accompagner sur le chemin de la citoyenneté.

Pour terminer je remercie nos artistes qui ont contribué à la réussite de la couverture 2024 de ce bulletin : Malou, Elise et Bernard.

Même si tous les jours nous devons affronter des peines, des déceptions, des obligations, il faut savoir raison garder. Nous vivons dans un cadre exceptionnel ! Œuvrons main dans la main pour préserver cette chance.

Bien à vous,

Eve Buevoz, Maire

SOMMAIRE

Ça s'est passé à Fréterive
page 03

Travaux réalisés en 2023
pages 04-05

Conseil Municipal Jeunes
pages 06-07

Conseil participatif
page 08

Interview
page 09

Patrimoine
pages 10-11

Carnaval, cavalcades, libeaux
pages 12-13

École primaire
pages 14-15

Environnement
pages 16-17

Vie associative
pages 18-19

Infos utiles
page 20

Bulletin municipal Fréterive

- Directrice de publication : Eve Buevoz
- Rédacteur en chef : Patrice Braems
- Rédaction : la commission communication
- © photos : Guy Buevoz, Val Gelon drones
- ISSN 2739-5731 /
Dépôt légal à parution
- Tirages : 350 exemplaires
- Conception & impression :
Nouvelles Impressions Albertville



ÇA S'EST PASSÉ À FRÉTERIVE



CONCERT ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE



Dans le cadre de la semaine musicale des villages, nous avons été heureux d'accueillir l'Orchestre des Pays de Savoie à la salle polyvalente. Un concert offert par la communauté de communes Cœur de Savoie aux habitants du territoire.



GESTES QUI SAUVENT !

Matinée de sensibilisation « aux gestes qui sauvent », proposée par Eric Monin et le centre de secours de SPA. Les participants ont pu manipuler extincteur et défibrillateur.



DÉFI DES ÉCOLIERS

Défi relevé par les familles et notre nouveau directeur d'école. Très belle participation cette année encore pour cet événement proposé par la Communauté de Communes.



CHASSE AUX ŒUFS



1^{er} avril : 1^{ère} chasse aux œufs organisée par la commune et le CMJ. D'après une idée de Nadine et malgré la pluie petits et grands furent nombreux à participer.

Nouvelle édition prévue le **SAMEDI 06 AVRIL DE 16H30 À 18H.**



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT "LA FRUITIÈRE" À LA FIARDIÈRE

Ancienne fruitière datant de 1933, elle fut transformée en 1995 en deux logements.

Changement des huisseries, isolation thermique de la façade.

Montant : 98 000.00 € HT

Avec une aide de l'État dans le cadre de la DETR/DSIL : 30 000 €.



ACQUISITION D'UN ENGIN DE DÉNEIGEMENT

Équipé d'une lame et d'une benne ampiroll assurant un chargement sécurisé et rapide de la saieuse.

Montant : 75 700 € HT

Matériel financé à hauteur de 56% grâce à une aide du département de 30 160 euros et grâce à la revente de l'ancien véhicule pour 12 000 €.

Merci à Christiane Brunet et Olivier Thévenet, nos conseillers départementaux.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

Enfouissement des réseaux secs, extension du réseau eau potable aux 3 Journeaux.

Montant : 65 600 € HT

(hors participation du SIAE)





ACHAT D'UN HANGAR AU CHEF-LIEU

pour le service technique

Montant : 70 000.00 €

Achat financé
grâce à un emprunt.

MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ

de l'accueil du secrétariat de mairie

Montant des travaux : 3 400 € HT

MISE AUX NORMES ÉLECTRICITÉ

de la mairie

Montant des travaux : 6 000 € HT



DÉFIBRILLATEUR

Acquisition d'un 2^{ème} défibrillateur

Montant : 1 524 € HT

Il sera installé par le service technique
au hameau "Les Moulins".



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR NOTRE SITE INTERNET



freterive73.fr

“ D'UN CLIC, VOUS ACCÉDEZ À TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES ET FONCTIONNELLES RELATIVES À LA VIE QUOTIDIENNE DE VOTRE COMMUNE. ”



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Aimée GALLIENNE



Charlie PHILIPPE



Juliette HEIMANN



Léane BLAMBERT



Lison COLLIN



Lison DÉCHET



Margot COLLIN



Mélinda AZNAG



Melvin JOGUET RECORDON



Morgan YAGIZ



Octave GRELON



Prune DESMARIS



Raphaël REVOLLET



Salomé REVOLLET



Swan MANKOURI



Yola DESMARIS

“ Être au CMJ nous permet de travailler sur des projets dans l'intérêt des jeunes. ”

“ Être au CMJ, nous aide à comprendre le fonctionnement des institutions dans le cadre de notre apprentissage de la citoyenneté. ”

La commune a mis en place son 1^{er} conseil municipal jeunes en 2017. Cette instance est un lieu d'expressions et d'initiatives dédié aux jeunes.

Si la plupart d'entre eux ont décidé de renouveler leur engagement, nous sommes heureux d'avoir accueilli quelques nouveaux jeunes début septembre pour un 3^{ème} mandat de deux années. L'équipe compte désormais 16 jeunes scolarisés à l'école primaire, au collège ou au lycée. Ils forment une équipe attachante et dynamique.

Toujours porteurs d'idées en faveur de l'intérêt général, ils apprennent à vivre ensemble, à mettre en valeur leurs atouts, à défendre leurs propositions dans le respect de celles de leurs camarades.

Le CMJ fonctionne grâce à un comité de pilotage porté par des élus : Nadine, Enza, Patrice et Manue une habitante du hameau de l'Église.

« Merci à la commune de donner la parole aux jeunes ! »

Le 29 avril un groupe de vendéens (11 collégiens et 3 adultes) avait demandé **un accueil pour une nuitée** sur la commune dans le cadre de leur périple à vélo de Chambéry à Annecy.



Le 10 novembre, un habitant passionné de voyages et d'aventures nous a présenté **un film** qu'il a réalisé en **Antarctique**. Merci à Roland pour cet échange très apprécié.



APERÇU DE NOS NOMBREUSES ACTIONS :

Soucieux de notre environnement nous avons proposé aux habitants de nous rejoindre pour **une matinée nettoyage de la commune** le 23 mars. Les déchets récoltés nous surprennent toujours, nous avons malheureusement rempli la benne du camion de la commune avec des sacs poubelles entiers de chaussures, de bouteilles et autres déchets abandonnés sauvagement.



Le 26 avril nous avons passé l'après-midi au **Laser Game d'Albertville**, une activité en équipe en vue de renforcer la cohésion du groupe. Action financée par la vente de sablés confectionnés par « les Roses Brunes » que nous remercions pour leur soutien.



Le 24 mai nous avons enfin pu nous rendre à Paris pour **la visite du Sénat**. Un temps fort de notre mandat. Nous avons été accueillis par la Sénatrice Martine Berthet pour une visite guidée. La Sénatrice a pris le temps de répondre à toutes nos questions et nous avons été très impressionnés de nous asseoir dans l'hémicycle.





LE CONSEIL PARTICIPATIF



BILAN DE L'ANNÉE 2023 ET PERSPECTIVES POUR 2024



En 2023, le Conseil Participatif a lancé les premières actions en ayant pris en compte vos réponses au questionnaire transmis dans vos boîtes aux lettres avec le journal communal en début d'année.

Ainsi, les membres du Conseil Participatif se sont concentrés sur un projet en particulier :

L'appui à la création d'un Café Associatif sur la commune de Fréterive :

Après être allés à la rencontre des associations similaires en Combe de Savoie, ils ont organisé un apéro bassin mi-juin pour parler de ce projet et recueillir les avis des Fréterivots.

Une réunion publique s'est tenue en juillet et les statuts de l'Association ont été préparés pendant l'automne.

Pour finir, l'Assemblée Générale de Constitution de l'Association a eu lieu mi-décembre.

Le Caf'Fret organisera les premiers événements dès les beaux jours et l'équipe vous attend nombreux !

AUTRE ACTION RÉALISÉE :

Chantier participatif :

Avec quelques habitants, nous avons démonté puis reconstruit une partie des murs du hameau des Moulins : 2 matinées fin octobre et début novembre.

Il reste encore du travail et vous êtes attendus nombreux pour restaurer notre beau patrimoine lors des prochains chantiers !



PERSPECTIVES :

En 2024, le Conseil Participatif mettra en place d'autres actions (réalisation d'une cabane à dons, mise en place d'une plateforme de partage des savoirs/compétences) et continuera les chantiers participatifs.

Si vous avez envie de participer et de partager vos idées, vous êtes les bienvenus !



CATHERINE, ANITA, SANDRINA & ÉDITE :

*Une équipe périscolaire
qui s'investit en proposant
des ateliers sportifs ou créatifs.*



ANITA

Maman de 2 enfants et « presque » 3 petits enfants, Anita habite la commune depuis 2014, elle est originaire de Normandie.

Couturière de formation, Anita a été responsable d'un magasin de couture pendant plus de 13 ans. Elle a emménagé en Savoie où elle a travaillé dans un grand complexe de restauration puis dans la grande distribution à la Motte Servolex pendant 11 années.

Elle a ensuite décidé de s'installer comme salariée indépendante dans le secteur de l'aide à domicile et c'est avec bonheur qu'elle prend soin des aînés.

Dès la rentrée 2023, elle intègre l'équipe de Sandrina pour assurer les temps périscolaires et notamment celui de la cantine. D'un naturel très discret, Anita aime ce contact avec les enfants de la commune et peut exercer ses nombreux talents en proposant des ateliers créatifs et autres travaux manuels qui remportent un gros succès.

Elle s'est très vite adaptée à ce nouveau rythme et apprécie le travail en équipe. Anita va entamer prochainement une formation BAFA avec Edite pour se perfectionner.

SANDRINA

Native du Portugal, Sandrina est arrivée en France en 2008.

Elle est recrutée par la commune de Fréterive en 2014 au service périscolaire et à l'entretien des bâtiments.

Elle travaille en binôme avec Véronique Monin, ATSEM, à l'accueil de loisirs « La Frétamoufflette ». Très vite, Sandrina décide de se former au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) au sein de la Partageraie et ses qualités d'encadrante sont très appréciées.

Courageuse et sérieuse, Sandrina décide de voir plus grand et d'acquérir de nouvelles compétences et responsabilités en débutant une formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur).

L'obtention de ce diplôme est soumise à deux sessions de formations théoriques et à deux stages pratiques. Rapidement elle empoche ce diplôme, véritable passeport vers de nouvelles responsabilités au sein de l'équipe périscolaire.

Depuis l'arrivée de notre nouveau directeur d'école, un temps de travail supplémentaire a été mis en place. Ces temps d'échanges entre Sandrina et Jean-Jacques ont pour but de renforcer le lien entre le temps scolaire et le temps périscolaire et ont permis d'identifier des préoccupations communes : le bien être à l'école. Sandrina a même participé au premier conseil d'école de cette année scolaire au mois d'octobre 2023.

Toute l'équipe est heureuse de proposer aux enfants des activités sportives ou créatives dans le cadre du temps périscolaire.

CATHERINE

Mariée en 1986 à Fréterive et maman de 2 enfants, Catherine est née à la maternité de Saint-Pierre-d'Albigny mais a toujours résidé avec sa famille aux Moulins.

Elle a été scolarisée à l'école de Fréterive à l'âge de 6 ans, à l'époque il n'y avait pas de classe maternelle sur la commune. Ce n'est qu'en 1985 qu'est créée la cantine, puis la garderie quelques années plus tard.

3 générations et bientôt 4 de sa famille auront fréquenté cette petite école de charme.

Elle a occupé un emploi de secrétaire en usine (chez RBD) qu'elle quitte en 2008 pour travailler en famille dans le milieu viticole puis un peu plus tard elle rejoindra les établissements Bouvet.

C'est un métier difficile et exigeant mais elle adorera travailler dans les vignes.

Après une période d'arrêt pour raisons de santé elle intègre en septembre 2023 l'équipe de Sandrina en tant qu'animatrice en périscolaire. Catherine aime travailler avec les enfants.

Ce nouveau travail lui permettra de mieux connaître les familles nouvellement installées et elle éprouve une grande satisfaction à travailler pour la commune où elle a toujours habité.

Elle assure aussi les permanences d'accueil au secrétariat de mairie. Active et souriante en toutes circonstances, Catherine a été vite adoptée par l'équipe municipale.



LA COOPÉRATIVE FRUITIÈRE de Fréterive

Jusque dans les années 1940, la vie en autarcie était la règle majoritaire dans les foyers de notre campagne. Afin d'assurer la subsistance quotidienne, chaque exploitation entretenait un modeste cheptel composé d'une ou deux vaches et de quelques chèvres et moutons. Le recensement de 1561, relatif à l'imposition de la gabelle du sel, dénombrait pour une population d'**environ 400 âmes pour 80 «feux», près de 900 animaux** repartis également entre bovins, caprins et ovins.

Ce bétail procurait le lait pour une consommation comme breuvage mais également pour la préparation de crèmes, soupes, faisselles, et autres recettes. En outre chaque foyer possédait **une baratte** pour la confection du beurre qui permettait quelques jours de conservation dans le garde-manger suspendu au plafond de la cave fraîche. Certaines familles, ayant un cheptel plus conséquent ou vivant en communauté, regroupaient leurs traites pour produire quelques petits fromages du type «tomme», sous réserve de disposer de suffisamment de sel pour une conservation durable.

En 1866, l'idée de la **création d'une fromagerie commune** a rassemblé une quinzaine d'habitants parmi les plus fortunés, possédant plusieurs vaches. Un «grand livre de la fromagerie» tenant la comptabilité de cette coopérative fruitière a été ouvert le 23 octobre 1866 pour enregistrer les apports quotidiens, évalués en kg, de chaque sociétaire afin de permettre de chiffrer la quantité de beurre et fromage à recevoir. Chaque membre, à tour de rôle, a la charge de «faire le fromage». Les apports quotidiens sur deux traites varient entre 2 et 14 kg par sociétaire pour un total d'environ 100 kg, les fromages pèsent entre 8 et 12 kg et les mottes de beurre entre 1,6 et 2 kg.

Les principaux sociétaires lors de la création sont : Nicolas Marie BUCHARD notaire et maire, Claude Joachim DUBETTIER, Joseph GRISARD, Gaspard REY aubergiste, Joseph GENOULAZ, Jean CHARBONNIER, François FRANCOZ, Jacques COLLOMB, Pierre HENRIQUET, les familles TURREL, REVOLEY, DONZEL, GAUDIN, SALLIER... D'autres adhérents sont venus se joindre au collectif les mois suivants.

L'expérience n'a tenu qu'une année, le grand livre a cessé d'être tenu en septembre 1867, l'irrégularité dans la qualité des fromages, directement liée au savoir-faire du préposé, aurait été la cause de l'abandon de cette expérience.

Dans les années 1920, les producteurs de lait de la Maserie, du Villard, du Chef-Lieu et de la Fiardière, adhéraient à la coopérative fruitière de Saint-Pierre-d'Albigny et ceux du hameau des Moulins à celle de Grésy-sur-Isère.

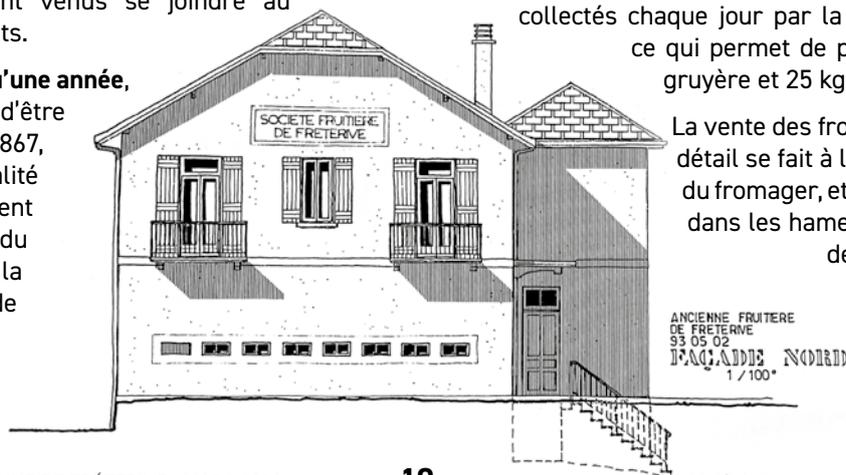
L'idée d'une coopérative fruitière propre à la commune de Fréterive est reprise en 1930.

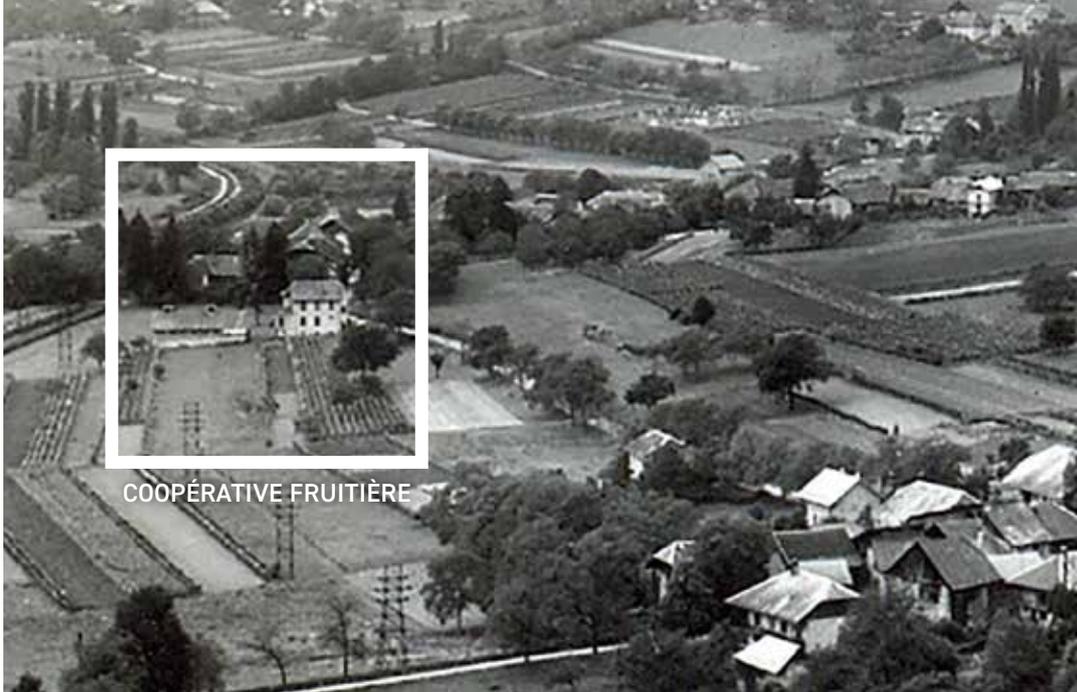
«La société civile de la fruitière de Fréterive» est créée le 20 juillet par 56 producteurs de lait. L'assemblée générale désigne les 12 membres titulaires du Conseil d'Administration avec comme président : Jean Marie BUÉVOZ, vice-président : Charles BOUVET, secrétaire : Jean-Louis BUÉVOZ, trésorier : Victor GACHET. Les statuts de la société sont publiés et le règlement de la fruitière élaboré, un registre des délibérations du Conseil d'Administration et un registre des comptes-rendus des assemblées générales sont ouverts.

Le bâtiment, doublé d'une grande porcherie, est construit sur un terrain acheté à M. et Mme Jean COPPET pour 14 500 francs, au cours de l'année 1932 à l'est du hameau du Carroz. Un emprunt de 200 000 francs est contracté auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole, sur 15 ans au taux de 3 %, pour couvrir les dépenses. Le matériel nécessaire à la fabrication est commandé à la société BOCQUET de Lyon pour un montant de 75 000 francs, le chauffage du lait est assuré par une circulation de vapeur.

La fruitière entre en service le 1^{er} janvier 1933, le premier fromager : Louis CLERT-GIRARD dit «PONTET» s'installe avec son épouse et ses 4 enfants dans le bâtiment tout neuf, en investissant l'appartement aménagé à l'étage. Une «mène», faite par une «carriole» tirée par un mulet et conduite avant la seconde guerre mondiale par Joseph FONTAINE, puis Pierre MARTIN, suivi de Joseph FRARESSE dit «Jo PATU», collecte le lait dans les hameaux du Villard et des Barlettes. Le hameau de la Maserie continue de livrer à Saint-Pierre-d'Albigny, et celui des Moulins à Grésy-sur-Isère, les sociétaires du Chef-Lieu et des Fiardière portent eux-mêmes leurs «brindes» ou «ciselins» de lait à la fruitière. Ce sont entre 800 et 1000 litres de lait qui sont collectés chaque jour par la fruitière de Fréterive, ce qui permet de produire 70 à 85 kg de gruyère et 25 kg à 30 kg de beurre.

La vente des fromages et du beurre au détail se fait à la fruitière par l'épouse du fromager, et de manière ambulante dans les hameaux lors des passages de la «mène» par le collecteur.





Le petit lait résiduel permet de nourrir une centaine de cochons qui assurent l'animation sonore et l'ambiance olfactive du quartier du Carroz, avant d'alimenter les étals des bouchers locaux.

Le nombre de sociétaires atteint 77 en 1937.

Au début des années 1940, le fils aîné du fromager : René CLERT-GIRARD, en charge de la «mène», rejoint le maquis pour échapper au STO, c'est alors son frère Maurice qui abandonne ses études à 14 ans pour assurer les rotations de la «mène» dans les hameaux du Villard, de l'Église, du Four et des Barlettes, il va conduire, sans permis, pendant 4 années une voiture B2 Citroën pour suppléer son frère.

Le prix du lait est négocié au début de chaque année entre le Conseil d'Administration et le fromager. Le lait est pesé à l'aide d'une balance romaine, des litiges opposent périodiquement des sociétaires au préposé à la pesée pour des soupçons de manipulations. En 1951, pour mettre fin à ces contestations, le président Joseph BOUVET fait acter par le conseil d'administration l'achat d'un pèse-lait équipé d'un grand cadran aisément lisible à distance par les livreurs.

D'autres conflits concernent des délits de mouillage du lait par les sociétaires pouvant atteindre jusqu'à 40%, ils étaient répréhensibles et certains d'entre eux ont été condamnés en justice à des amendes et même à des peines de quelques jours de prison.

Les fromagers vont se succéder : au départ de Louis CLERT-GIRARD, fin 1953, c'est un nommé FAUSTINI qui achète le lait pendant 2 ans, puis Marius VAGNARD pour 2 autres années, ensuite Gabriel BERTHOUD pour 5 ans, Roger NEVEU pour 2 ans, Paul COLLOMB pour 2 ans et Julien MUGNIER pour 2 ans. Les fromagers abandonnaient toujours la fruitière pour des causes de désaccords sur le prix du lait avec le C. A. La tenue des registres des A.G. et des C.A. s'arrête en 1967.

Les présidents de la coopérative fruitière ont été après Jean Marie BUÉVOZ jusqu'en 1947 : Jean Joseph BOUVET jusqu'en 1960, Francis PONCIER jusqu'en 1962 et Edouard BURGOS dit «Doudou» jusqu'en 1967.

Malgré des tentatives de regroupements avec les producteurs de Bourgneuf, Chamoux-sur-Gelon et Saint-Jean-de-la-Porte, et en partie à cause d'investissements coûteux à faire pour mise en conformité des équipements, la décroissance du cheptel bovin a conduit la fruitière à arrêter son activité en 1967. Les quelques producteurs encore actifs rejoignent alors la «mène» de Saint-Pierre-d'Albigny, la société fruitière et ses avoirs, dont les bâtiments sont transférés à la société coopérative laitière de Saint-Pierre-d'Albigny. Ce sont les époux Edouard et Hélène BURGOS qui ont été les derniers producteurs de lait de Fréterive.

Le bâtiment de la fruitière a été racheté par la commune le 23 mars 1984 à la coopérative laitière de Saint-Pierre-d'Albigny. L'ancien appartement des fromagers a été rénové en 1986 et la salle de travail du rez-de-chaussée réaménagée également en appartement en 1993, ils sont mis en location depuis par la municipalité.

Au sous-sol, deux chambres froides ont été créées et mises à la disposition de la CUMA des pépiniéristes de Fréterive. La porcherie et le terrain attenant ont été repris par Gérard CARLE en 1987, pour faire place à un bâtiment agricole privé, actuellement propriété du GAEC FAY.





CARNAVAL, CAVALCADES, LIBEAUX



Carnaval

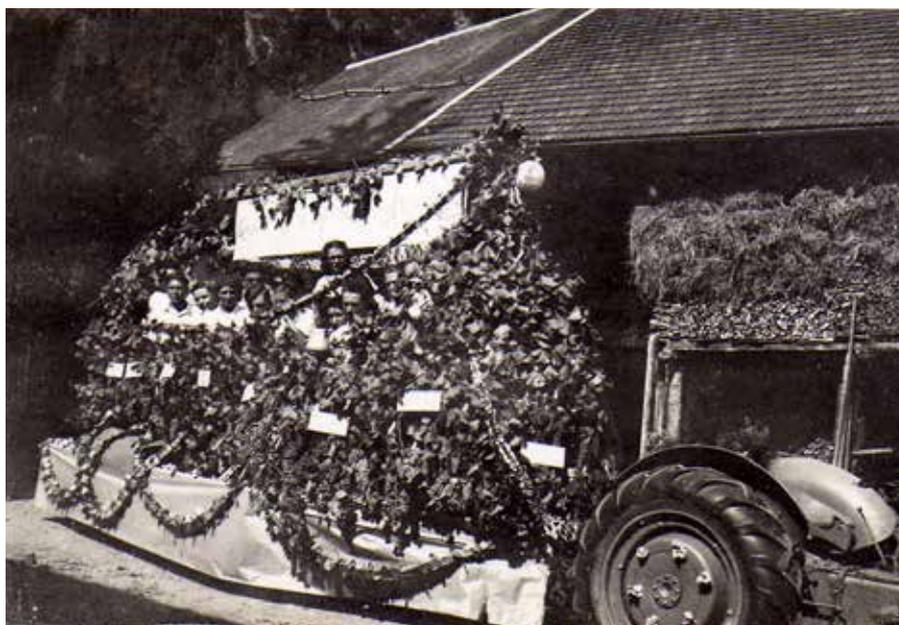
Le «mardi gras» est, dans la tradition chrétienne, un jour de fête qui précède la période de jeûne du carême, il est calé sur le calendrier grégorien 47 jours avant la date de Pâques, laquelle est fixée le dimanche qui suit la première pleine lune succédant à l'équinoxe de printemps.

Cette date de célébration est donc comprise selon les années entre le 3 février et le 9 mars. C'est, depuis la période romaine un jour où l'on "fait bombance et l'on brave les interdits" en se déguisant et en dansant.

Au siècle dernier, dans la Combe de Savoie, les enfants se sont approprié cette célébration en se déguisant et se regroupant par hameaux ou secteurs pour visiter toutes les maisons dans le but de recueillir des victuailles et friandises pour festoyer.

Les adultes se prêtent, lors de ces étapes, au jeu de la reconnaissance de chaque gamin du village derrière son déguisement et offrent généralement quelques œufs et biscuits ou bonbons.

La tournée terminée, le jeudi ou le samedi suivant, une mère de famille volontaire se charge de confectionner des «r'zoules» (rissoles fourrées à la compote de pommes) ou des «bœgneutes cordées» (beignets découpés et enroulés en forme de nœuds) et d'accueillir tous les enfants autour de sa grande table de salle à manger pour un festin bruyant arrosé au jus de raisin ou de pommes. Il y avait parfois des conflits avec les enfants des hameaux voisins qui venaient empiéter sur le territoire réservé par avance aux visites.



Cavalcades

Malgré sa faible population, Fréterive a organisé quelques cavalcades qui parcouraient le village vers la mi-carême. Elles consistaient en des défilés de quelques chars préparés et décorés par chaque hameau, transportant les jeunes filles du village élégamment vêtues, lançant des confettis et accompagnés de jeunes gens «travestis» assurant l'ambiance avec des instruments de musique et des pétards. Ces déambulations se terminaient généralement par des repas bien arrosés et des danses endiablées. Une concurrence existait évidemment entre les hameaux pour la création du plus beau char.



Ces cavalcades ont été organisées dans les années 1930 et les chars tirés par des chevaux ou des mulets faisaient le tour des communes voisines de Saint-Pierre d'Albigny, Chamousset, Chamoux-sur-Gelon, Aiton et Grésy-sur Isère où elles étaient ovationnées.

**Le quotidien «le Petit Dauphinois»
publiait en 1932 deux articles sur
l'une de ces manifestations :**



Le 05 mars 1932 : FRÉTERIVE Cavalcade et Bal

La jeunesse fréterivaine organise une grande cavalcade pour le dimanche 6 mars. Des chars originaux et de beaux travestis ont été mis à l'étude et tout laisse prévoir un réel succès. A l'issue de la cavalcade, un grand bal sera donné à Grésy.



Le 17 mars 1932 : GRÉSY-SUR-ISÈRE Le bal de la Fanfare

Ce bal donné dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, a obtenu un succès sans précédent. Dès 20 heures, une foule de danseuses et danseurs s'y pressaient et tourbillonnèrent aux sons de l'orchestre de la fanfare. L'éclat de cette soirée fut encore rehaussé par la présence des travestis de Fréterive qui terminaient ainsi joyeusement leur admirable cavalcade. La fanfare adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui s'intéressent à elle.



Ces cavalcades ont été interrompues par la seconde guerre mondiale.

Dans les années 1960-1970, quelques chars ont été à nouveau confectionnés à Fréterive mais dans le but de participer à la grande cavalcade du chef-lieu de canton : Saint-Pierre-d'Albigny.



Libeaux

Une autre tradition a perduré dans la Combe de Savoie jusqu'aux années 1970, c'est celle que l'on nomme dans le sud-ouest de la France «les feux de la Saint-Jean» et que les «Ben de Là» appellent «les libeaux» (ou libos, le patois n'ayant pas d'orthographe). Ces feux célèbrent le solstice d'été et symbolisent la lumière. Les semaines précédant cette date du 24 juin, les hommes vaillants de chaque village ou hameau préparent un tas de sarments, branchages et bois morts le plus énorme possible autour d'un grand mât au sommet duquel est pendu un mannequin fait de paille et de tissu.

À la nuit tombée, tous les feux illuminent la vallée et les gens dansent autour au son de l'instrument de l'accordéoniste local. La quiétude de la nuit est également perturbée par les enfants qui lancent des pétards et par les adultes qui «tirent les boîtes».

Selon les croyances anciennes les célibataires doivent tourner neuf fois autour du feu pour s'assurer de rencontrer l'âme sœur dans l'année. Quant aux amoureux qui sautent au-dessus d'une nappe de braises, ils s'assurent que leur amour durera encore toute l'année. Cette manifestation est également l'occasion de boire quelques bouteilles et déguster quelques «boegneutes» et autres douceurs que chacun apporte pour la circonstance.

Une compétition entre les villages consiste à présenter le feu qui s'éteint en dernier. Pour cela l'heure de mise à feu est retardée le plus possible ou un subterfuge est parfois utilisé consistant à mettre le feu à un petit tas annexe de branchages pour déclencher l'allumage des feux voisins avant le leur et augmenter ainsi leurs chances d'être les gagnants du soir.

Quelques «libeaux» sont encore organisés dans des hameaux ou communes mais l'arrêté préfectoral interdisant les feux à l'air libre sans autorisation préalable, tend à mettre fin à cette pratique ancestrale.



RETOUR *sur une belle année 2023 !*

JANVIER / FÉVRIER

Malgré une période socialement chargée, **TROIS SORTIES À LA PATINOIRE** sont organisées à Albertville avec les deux classes du CP au CM2.

Les maternelles, quant à eux, visitent **LE CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE** à Chambéry.

Enfin, les CP/CE1 ont la chance d'accueillir une poule et ses poussins pendant une quinzaine de jours dans leur classe.

Château des Ducs de Savoie



MARS/ AVRIL

L'école organise sa désormais traditionnelle « **FÊTE DES 100 JOURS** », c'est d'abord une exposition d'œuvres spécialement créées pour l'occasion, mais aussi un grand jeu sur le thème des pirates qui réunit toutes les classes.

Les maternelles et les CP/CE1 partent visiter **LA FERME PÉDAGOGIQUE DE ST OURS** et s'essaient aux plantations diverses dans les tonneaux de la cour de l'école.



Les CE2/CM1/CM2 se déplacent à Challes les Eaux sur le circuit de la prévention routière pour y suivre une **FORMATION D'UNE JOURNÉE AU « SAVOIR ROULER »**, compétence qui sera vite réinvestie au mois de juin lors des sorties vélo.



JUIN / JUILLET

Les CE2/CM1/CM2 présentent leur **SPECTACLE MUSICAL « MATILDA »** à la salle des fêtes de Fréterive, aboutissement d'un projet qui les aura occupés une bonne partie de l'année. Trois séances scolaires et trois séances publiques sont proposées, c'est un grand succès.



Les grands enchaînent ensuite avec **PLUSIEURS SORTIES VÉLO** organisées à la journée ou à la demie journée autour de Fréterive.

Les CP/CE1 investissent la piscine de St Pierre d'Albigny pour **UN CYCLE NATATION**.



Enfin, le 7 juillet, l'année scolaire se termine en beauté avec la **REMISE DES DIPLÔMES**, des **CADEAUX** offerts par la commune aux CM2 et la **BOUM À L'ÉCOLE**.

Blandine GOUJON qui avait assuré la direction pendant l'année scolaire quitte le département. C'est Jean-Jacques DOVIS qui assurera l'intérim de direction en 2023/2024.

SEPTEMBRE/ OCTOBRE

Annick GUILLET DAUPHINÉ est nommée sur le poste de maternelle pour l'année 2023/2024.

L'école a renouvelé sa participation au projet **ECOMOBILITÉ** proposé par Cœur de Savoie. Pendant la semaine du 2 au 6 octobre, les élèves ont pu réfléchir sur **LES MOYENS DE DÉCARBONER LES DÉPLACEMENTS À L'ÉCOLE**.

Cœur de Savoie a proposé un atelier maniabilité vélo aux CP/CE1 sur le stade. Parents, école et commune ont mis en place un pédibus et un vélobus jeudi 5 et vendredi 6 octobre.

La MAIF a fourni des gilets de sécurité pour tous les enfants à l'occasion.

Le défi proprement dit s'est déroulé le vendredi 6. La semaine a été une réussite et l'école remporte le « prix vélo » du défi.

Les CP/CE1 ont participé à **L'ÉVÈNEMENT SPORTIF « INDIANA MÔME »** au col de Tamié. Cela a été l'occasion de travailler sur la thématique de l'arbre.

La classe de maternelle a travaillé sur la thématique de l'automne et des vendanges et a réalisé sa traditionnelle **VISITE DANS UNE EXPLOITATION VITICOLE** de la commune.



Enfin, toutes les classes se sont retrouvées le 19 octobre à Cruet pour participer au **COURSETON** avec plus de 300 camarades des écoles environnantes.

L'école continue de garder un lien avec ses anciens élèves et des activités communes ont été proposées.

Enfants à partir du CE2 et ados volontaires ont pu **CHANTER UN MORCEAU AVEC BARRUECO AU PHARE À CHAMBÉRY** le samedi 4 novembre.

Les ados ont aidé à l'encadrement de la **FÊTE D'HALLOWEEN** qui s'est déroulée le 22 octobre.

NOVEMBRE / DÉCEMBRE

Toutes les classes et le périscolaire ont travaillé sur l'Afrique, thème du **SPECTACLE DE NOËL** présenté les 15 et 16 décembre. Une fois n'est pas coutume, la salle était comble et le père Noël y a fait son apparition le samedi, avant de laisser la place à l'ASSF pour la collation de Noël.

La dernière semaine a permis la mise en place d'**ATELIERS TOURNANTS** (cuisine, bricolage, contes) pour lesquels les groupes d'âges ont été mixés, toujours dans le souci de maintenir une dynamique de bienveillance et d'entraide entre les élèves de l'école.

Merci aux parents et grands-parents qui ont contribué à la réussite de l'événement.

ET EN 2024 ?

La classe de Neige se déroulera du 11 au 15 mars à St-François Longchamp, l'expérience des ateliers tournants a été très appréciée et sera renouvelée, le vélo, la piscine et plein d'autres projets seront encore au programme.

L'école remercie l'ASSF et la commune qui permettent de mettre en place toutes ces belles activités.





SAUVEGARDE ET VALORISATION DU MARAIS DE LA PALLE

AVEC CRÉATION D'UN SENTIER PÉDAGOGIQUE SUR SON POURTOUR

Une action de sauvegarde, protection et valorisation du marais de la Palle a été engagée en 2018 par la municipalité en place, par suite d'une pression foncière tendant à réduire la surface de cette zone humide et à l'assécher par la création de canaux de drainage de part et d'autre, avec mises à feux systématiques début mai afin de réduire le boisement naturel du secteur dans la perspective d'une mise en culture ultérieure (délibération du 10 décembre 2018).

Consciente de l'importance de protéger les zones humides au regard de la biodiversité et de la protection des espèces animales et végétales présentes dans ces milieux, la municipalité a, dans cet objectif, adhéré à l'appel à projet du «Contrat Vert et Bleu» initié par la région AURA et le département de la Savoie et piloté par la «Communauté de Communes Cœur de Savoie».

Dans ce cadre elle a obtenu une première tranche de subventions :

- 11 840 € HT de la région AURA
- 5 490 € HT du département de la Savoie

La nouvelle équipe municipale élue en 2020 sous le nom «Agir Ensemble» ayant mis en avant dans sa profession de foi le «bien vivre à Fréterive», a décidé de poursuivre l'action entreprise en 2018 pour la mise en valeur et la protection du marais de la Palle et de concrétiser ce projet par la création d'un sentier pédagogique permettant de faire le tour de ce marais pour en faire découvrir au plus grand nombre la richesse de sa biodiversité (délibération du 20 octobre 2020).

Après une acquisition au titre des «biens sans maître» de deux parcelles, qui a induit un coût de 851 € pour frais d'enregistrement, ces subventions ont été utilisées pour :

- 4 980 € afin d'établir un état initial et un plan de gestion de la zone humide par le bureau d'études KARUM.
- 12 350 € pour la fourniture et pose d'une passerelle et de 18 m de pontons sur la Vieille Bialle.

Le coût total pour l'année 2023 a été de : 28 430 € HT
Avec un montant de subventions de : 17 330 € HT
Soit un solde à charge de la commune de : 11 100 €

L'étude d'état initial a mis en évidence la présence ou le passage de gros gibier : sangliers, chevreuils, blaireaux, castors, ragondins..., de plus de 25 espèces d'oiseaux dont certaines protégées comme la rousserolle effarvate, de 6 espèces de libellules, de batraciens et reptiles ainsi que 4 espèces de poissons dans la Vieille Bialle.

Cette première ouverture du sentier pédagogique autour du marais présente l'inconvénient d'un piétinement continu de la tourbe située sur son trajet qui est néfaste au respect de la biodiversité et procède au rejet dans l'atmosphère du CO2 contenu en masse.

Une délibération du 28 mars 2023, prise en conseil municipal a autorisé une nouvelle demande de subventions pour l'installation d'une passerelle sur le torrent de Cayan, le prolongement des pontons au travers de la zone humide jusqu'au chemin d'exploitation situé en aval de la voie ferrée et la mise en place de panneaux pédagogiques sur la nécessité de protéger les zones humides et la connaissance et la richesse des espèces animales et végétales présentes dans ce milieu.

Ces subventions ont reçu un accueil favorable au travers :

- de l'appel à projets «Espaces Naturels 2023» du département de la Savoie pour un montant de : 32 697 €
- du programme «Patrimoine Naturel et Biodiversité 2023» de la Fondation du Patrimoine pour un montant de : 37 000 €

(12 dossiers sélectionnés par session au niveau national et 2 sessions ouvertes par an).

D'autre part l'attribution par le parc des Bauges d'une somme de : 8 431 €



Au titre d'actions en faveur de la biodiversité consacrées à la réalisation de ce sentier pédagogique, dont l'installation de la passerelle sur le torrent de Cayan.

Une première tranche de travaux, concernée par ces subventions, a été anticipée début juillet 2023 par la mise en place de la passerelle sur le torrent de Cayan pour un montant de : 11 730 €.



La suite des travaux est prévue au printemps 2024 pour ;

- Prolongement des pontons sur une longueur de 140 m pour un coût prévisionnel de : 49 952,00 €.
- Installation de panneaux didactiques à destination d'un large public sur la nécessité de protéger les zones humides et sur la biodiversité de ce milieu pour un coût prévisionnel de : 28 148,00 €.

Le montant total de cette deuxième tranche de travaux s'élèvera pour 2024 à : 89 830 €

Le subventionnement global sera de : 78 128 €

Et le reste à charge pour la commune de : 11 702 €.

Il est rappelé que la pose de 140m de pontons est également nécessaire pour permettre l'utilisation du sentier en périodes de fortes pluies et de crues du torrent de Cayan, qu'elle n'induirait pas de pollution des sols de la zone humide, les poteaux bois étant en châtaignier naturel et les platelages en chêne naturel, et que l'avancement sur la structure du ponton se fera avec pelle mécanique en huile Bio sans aucun impact au sol.

Afin de préserver l'état du sol et protéger la tourbe, l'accès le long du canal de drainage situé à l'est de la zone devra être interdit. La circulation de 4x4, VTT, motos, quads et autres engins, doit être prohibée

D'autre part, toujours dans un souci de protection de la biodiversité, une zone d'environ 80 cm de largeur doit être laissée naturelle sans fauchage le long de la Vieille Bialle pour servir de refuge aux 5 variétés de libellules et aux 6 espèces de papillons présentes dans ce biotope.

La problématique castors vient se superposer et compliquer le projet de sentier pédagogique. À ce jour, le surélévement de la digue réalisée au printemps 2023 s'avère insuffisant pour protéger l'entièreté du chemin d'exploitation communal longeant la Vieille Bialle et les parcelles agricoles voisines, ainsi que pour assurer la circulation des piétons et des engins agricoles. Un nouvel apport de terre et tout-venant, sur une longueur d'environ 30 m, est nécessaire.

Le marais de la Palle se trouvant sur le corridor écologique des berges du torrent de Cayan, lieu de passage du gibier et en particulier des sangliers, il restera à la disposition des chasseurs qui mettent en place des panneaux d'information «chasse en cours» certaines matinées pendant lesquelles la promenade sera interdite.



Le barrage des castors

Ce projet pérenne de sentier, déjà emprunté et plébiscité par de nombreux marcheurs : familles, écoliers ou seniors ouvre un espace de promenade agréable dans un cadre bucolique, qui sera accessible en toutes saisons.

Une tranche future pourra concerner des travaux de rétablissement d'espaces ouverts dans le marais par des opérations de fauchage et déboisements ponctuels, le creusement de petites mares pour les batraciens, l'installation de nichoirs et d'hôtels à insectes par les enfants des écoles ou du CMJ.

LA MUNICIPALITÉ REMERCIE
LES FINANCEURS ACTUELS ET FUTURS :





L'ASSF



Association Sportive et Scolaire de Fréterive est une association de parents bénévoles de l'école.

Elle a pour but d'organiser différentes manifestations tout au long de l'année pour collecter des bénéfices, afin de permettre à tous les enfants de l'école de pouvoir effectuer plusieurs sorties et activités scolaires.

Elle finance notamment les transports, les différents jeux/jouets pour l'école et plus particulièrement cette année, une partie du coût de la classe de neige.

Les prochaines manifestations prévues pour cette seconde partie de l'année scolaire sont :

- **UN LOTO** qui aura lieu **le dimanche 24 mars** ainsi qu'un **REPAS DANSANT** le **samedi 08 juin**, à la salle polyvalente. Vous êtes tous les bienvenus.

L'ASSF est une équipe dynamique ! Nous avons besoin de votre soutien pour l'organisation et le bon déroulement de ces manifestations, n'hésitez pas à proposer votre aide même minime.



AAF

Association d'Animation de Fréterive

La Fête champêtre de Fréterive se déroule traditionnellement le dernier dimanche de juillet. Elle aura lieu cette année le 28 juillet 2024, avec un repas diots-polenta, la messe sous chapiteau, le bal, le concours de pétanque et de nombreuses animations.

Le bureau de l'AAF recherche toujours des bénévoles pour participer à l'organisation de cet événement qui se veut rassembleur et convivial.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre les « Bénévogues », vous pouvez contacter le président de l'association, Benoit Grisard.

LES ROSES BRUNES

Fidèle à son engagement, le club des aînés de Fréterive, sous la belle appellation « Les Roses brunes » continue de maintenir une vie sociale au sein de la commune pour toute personne ayant franchi le cap des 50 ans.

Nos après-midis « lotos » souvent accompagnés de bugnes remportent toujours un vif succès car l'ambiance est très familiale.

Lorsque la météo nous le permet, les marches douces prévues tous les 15 jours sont des moments de découvertes, de rencontres et d'entretien physique.

Les jours de projection de films remplissent toujours la salle. Des vidéos de qualité ou des montages diaporama retracent souvent nos années passées où la nostalgie refait surface.

Trois traditionnelles rencontres sont organisées autour d'un bon repas le jour de l'assemblée générale en début d'année, au mois de juin et au mois de décembre. Ce sont des moments privilégiés car chacun peut contribuer en apportant ses idées.

Adhérente à la fédération départementale "Génération Mouvement", l'association reçoit des propositions de diverses activités qui peuvent intéresser quelques personnes (voyages, séjours en montagne, sorties culturelles... et bien d'autres encore).

N'hésitez pas, venez nous rejoindre, l'union fait la force et comme le disait Gandhi : « La force ne vient pas des capacités physiques, elle vient d'une volonté invincible ».

Malou FRANCOZ se fera un plaisir de vous inscrire et nous vous accueillerons avec joie.





LES FAP

L'association Frette-Rive-à-Pied, après quelques reports dus à notre ami Covid, a enfin pu organiser un petit évènement, en mai 2023, pour arroser le cap de la dizaine : deux balades commentées au soleil, un repas partagé avec les pizzas cuites au four du hameau de l'Église, un beau moment de partage avec bénévoles et habitants. Pas moins de 11 années d'existence pour une petite association créée par quelques habitants motivés, autour d'un bout de table, en 2011 !

Plus de 80 séances de nettoyage plus tard, sans compter les opérations de nettoyage civique avec la commune ou le CMJ, l'organisation de diverses manifestations autour des sentiers (de la Broc'balade aux balades découvertes, des jeux de pistes aux balades-galets du Festifilm...), les quelques séances avec les chasseurs..., les sentiers sont propres et les « FAP » satisfaits.

Une occasion de remercier le tout petit nombre de bénévoles actifs qui œuvrent dans l'ombre de nos sous-bois et aux alentours de nos gués, pour vous créer des petits aménagements, vous faciliter les traversées, vous dégager arbres, branches et obstacles. Mais tout marcheur participe de fait à l'entretien : plus vous passez, plus vous explorez les sentiers, mieux les sentiers se portent !

Vous pouvez toujours nous rejoindre, pour nos séances mensuelles de nettoyage. Pas de contrainte, pas d'engagement, juste un petit temps donné pour la cause commune, pour la simple satisfaction d'avoir mis la main au coupe-coupe pour contribuer à l'entretien d'une infime portion des 22 kms de sentiers communaux inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR) de Cœur de Savoie ou des quelques tronçons annexes qui quadrillent notre belle commune !

Contacts : fretterive_a_pied@orange.fr



L'ASSOCIATION YOGA DÉTENTE



C'est une équipe conviviale de bénévoles dynamiques, de 95 adhérents dont 6 enfants et 9 adolescents. La motivation du groupe est d'offrir une parenthèse de détente et de bien être aux pratiquants. Ainsi, trois professeurs de yoga diplômés et une enseignante de Méditation vous accueillent avec bienveillance aux cours hebdomadaires. De même, des intervenants de qualité animent des ateliers certains dimanches matin.

Les cours et les ateliers sont ouverts à tous, débutants et pratiquants aguerris. Il n'est pas nécessaire d'être souple pour pratiquer le yoga ! Il est encore possible de venir découvrir les séances et d'adhérer à l'association (y compris en cours d'année).

LE PROGRAMME HEBDOMADAIRE :

- **À Fréterive** : les lundis de 17h30 à 18h30 pour les enfants et de 19h00 à 20h30 pour les adultes, à la salle polyvalente.
- **À St Pierre d'Albigny** : les lundis de 9h30 à 11h00 (salle Dojo), les mardis de 19h00 à 20h30 et les mercredis de 19h30 à 21h00 (salle de motricité de l'école primaire) et les jeudis de 6h30 à 7h30 (salle dojo).
Pour les adolescents, les mercredis de 17h45 à 18h45 (salle parquet au pôle multi-activités de St Pierre d'Albigny).

Les ateliers du dimanche sont variés (7 Energie-dance, méditation, yoga de l'énergie, Yoga Nidra, le Yin Yoga, Yoga du rire...) et ouverts à tous, adhérents et non adhérents de 9h30 à 11h30.

Les détails de ce programme sont en ligne sur notre site internet, celui du Yoga d'été le sera vers le mois de juin 2024.

Pour plus d'informations, contactez-nous à yogadetente73@gmail.com ou au 06 31 04 45 23 ou consultez notre site : www.yogadetente73.fr



DEMANDE DE PROCURATION

<https://www.maprocuration.gouv.fr>



Procédure entièrement dématérialisée.
Inscriptions jusqu'au **vendredi 3 mai 2024** en mairie
(ou mercredi 1^{er} mai en cas d'inscription en ligne).

RAPPEL :

Une application vous permet d'être informé en temps réel des dernières actualités de la commune ainsi que des évènements liés à la sécurité.

Téléchargez l'application **Panneau Pocket** sur votre smartphone depuis Google Play Store ou App Store, c'est GRATUIT.

La mairie diffuse en temps réel ses messages de réunions publiques, de manifestations, ainsi que les messages de prévention, de risque et d'alerte à la population.

Une notification apparaîtra alors sur votre smartphone Plus d'informations sur le site officiel : « PanneauPocket »



Vous suspectez la présence d'un nid de Frelons asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

[www.frelonsasiatiques .fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)



La prise en charge financière sera calculée en fin d'année par rapport à l'ensemble des nids détruits et selon la méthode de calcul 50% à charge de la CCCS et 50% pour les communes selon leur population Insee.